

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DU MONT-BLANC

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 07 DECEMBRE 2022
COMPTE-RENDU**

Le Conseil Communautaire était présidé par Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Président.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 28 septembre 2022 est soumis au vote et adopté à l'UNANIMITE.

Monsieur Christophe BOUGAULT-GROSSET est élu secrétaire de séance à l'UNANIMITE.

FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET PRINCIPAL

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve les crédits inscrits au Budget Principal pour l'exercice 2023 et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET ANNEXE CHENIL

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve les crédits inscrits au Budget annexe Chenil pour l'exercice 2023 et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve les crédits inscrits au Budget annexe Ordures Ménagères pour l'exercice 2023 et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET ANNEXE ABATTOIR

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve les crédits inscrits au Budget annexe Abattoir pour l'exercice 2023 et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET ANNEXE GEMAPI

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve les crédits inscrits au Budget annexe Gemapi pour l'exercice 2023 et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve les crédits inscrits au Budget annexe Zone d'Activités pour l'exercice 2023 et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2023 – SUBVENTION D'EQUILIBRE VERSEE PAR LE
BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET ANNEXE CHENIL**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve le versement d'une subvention d'équilibre de 196 993.68 € du Budget Principal au Budget annexe Chenil pour l'exercice 2023 et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.



FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2023 – SUBVENTION D'EQUILIBRE VERSEE PAR LE BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET ANNEXE ABATTOIR

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve le versement d'une subvention d'équilibre de 253 076.53 € du Budget Principal au Budget annexe Abattoir pour l'exercice 2023 et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET PRINCIPAL – COTISATIONS VERSEES POUR 2023

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve le versement en 2023 des cotisations prévues au budget et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2023 – SUBVENTIONS VERSEES POUR 2023

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve le versement en 2023 des subventions prévues au budget et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2023 – SUBVENTIONS SPORT EQUIPEMENT

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve le versement des subventions sport équipement prévues au budget, donne délégation au bureau communautaire pour attribuer les subventions pour les événements sportifs dans la limite de l'enveloppe dédiée de 50 900,00 € et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

FINANCES - DECISION MODIFICATIVE N°9 – BUDGET PRINCIPAL

A l'unanimité, le Conseil Communautaire les ajustements inscrits au budget Principal pour l'exercice 2022 et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

FINANCES - DECISION MODIFICATIVE N°4 – BUDGET CHENIL

A l'unanimité, le Conseil Communautaire les ajustements inscrits au budget Chenil pour l'exercice 2022 et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

FINANCES – DEMANDE DE SUBVENTION DETR POUR LE PROGRAMME DE RENOVATION DES DECHETERIES

A l'unanimité, le Conseil Communautaire adopte le principe de lancement d'un programme de rénovation et de mise en conformité des déchèteries en inscrivant au budget primitif 2023 à la section d'investissement 1 800 000 € TTC soit 1 500 000€ HT, décide de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la programmation DETR 2023, s'engage à financer l'opération de la façon suivante :

- Autofinancement : 1 300 000€ HT
- DETR : 200 000€. (20% du plafond de dépense subventionnable d'1 000 000€ HT)

Et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

FINANCES – DEMANDE DE SUBVENTION DETR POUR LE PROGRAMME DE TRAVAUX AIRES GENS DU VOYAGE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DEPARTEMENTAL

A l'unanimité, le Conseil Communautaire adopte le principe de lancement d'un programme de travaux concernant l'aire des gens du voyage de Sallanches en inscrivant au budget primitif 2023 à la section d'investissement 1 296 000 € TTC soit 1 080 000€ HT, décide de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la programmation DETR 2023, s'engage à financer l'opération de la façon suivante :



- Autofinancement : 880 000€ HT
- DETR : 200 000€. (20% du plafond de dépense subventionnable d'1 000 000€ HT)

Et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

FINANCES – MODIFICATION DE LA GRILLE TARIFAIRE DE LA PENSION CANINE

A l'unanimité, le Conseil Communautaire valide la grille tarifaire de la pension canine, autorise sa mise en œuvre au 1^{er} janvier 2023 et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

DEVELOPPEMENT DURABLE – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A LA SUITE DE L'APPEL A PROJET SUR LA QUALITE DE L'AIR

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve les projets lauréats présentés par le jury, valide les montants des subventions proposés pour chacun des projets, autorise Monsieur le Président à solliciter auprès des structures financées le bilan de l'emploi des subventions, et en cas de non production de ce document, à récupérer les subventions dont l'emploi n'est pas justifié et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

DEVELOPPEMENT DURABLE – AVENANT CONTRAT DE TERRITOIRE ESPACES NATURELS SENSIBLES

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve la maquette financière de l'avenant au CTENS et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

DEVELOPPEMENT DURABLE – CANDIDATURE AU PROGRAMME LEADER 2023-2027

A l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve le dossier de candidature LEADER 2023-2027 du GAL de l'Est de la Haute-Savoie, notamment son portage par le SIAC, sa stratégie et le plan d'action associés, approuve la convention de partenariat pour la mise en œuvre du programme LEADER 2023-2027 de l'Est de la Haute-Savoie et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL – ESPACE VALLEEN – AVENANT A LA CONVENTION DE PARTENARIAT – ACTION 8-02 « DEVELOPPER UN RESEAU DE PROMENADES DU BAROQUE – REFONTE DU SENTIER DU BAROQUE »

A l'unanimité, le Conseil Communautaire autorise le Président à signer l'avenant à la convention de partenariat.

RESSOURCES HUMAINES – PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE – PARTICIPATION EMPLOYEUR A LA MUTUELLE LABELLEE

A l'unanimité, le Conseil Communautaire porte la participation employeur à un contrat de mutuelle labellisé à hauteur de 30€ par mois à compter du 1^{er} janvier 2023, inscrit les sommes nécessaires à la mise en place de cette délibération et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

RESSOURCES HUMAINES – ADHESION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DU CDG74

A l'unanimité, le Conseil Communautaire annule la délibération n°133/2022 du 16 novembre 2022, adhère au contrat groupe d'assurance des risques statutaires, inscrit au budget les sommes

nécessaires à la mise en place de cette délibération et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

MOBILITE – AMENAGEMENT ARRET DE CAR SAINT-MARTIN SUR LA COMMUNE DE SAINT-GERVAIS LES BAINS

A l'unanimité, le Conseil Communautaire autorise le Président à solliciter une subvention auprès de la Région et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

ADMINISTRATION GENERALE – MODIFICATION DES MEMBRES DANS LES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

A l'unanimité, le Conseil Communautaire nomme Monsieur Laurent SOCQUET au sein de la commission « Agriculture/Biodiversité », nomme Monsieur Jean-Pierre CHATELLARD au sein des commissions « Développement économique » et « Tourisme » et autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Monsieur le Président donne lecture des décisions du Président et du Bureau communautaire prises en vertu des délibérations n°078/2021 et n°086/2022 portant délégation du conseil communautaire au Président et au Bureau en application des articles L 5211-2, L5211-10 et L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est levée à 19h15.



Le Président,
Jean-Marc PEILLEX.